



La cyberadministration suisse, lettre d'information du 4 mai 2015

Mesdames, Messieurs,

Lors de sa séance du 29 avril, le Conseil fédéral a fixé la participation au financement de la collaboration nationale en matière de cyberadministration à partir de 2016. Un jalon important du projet ainsi a été atteint.

En outre, la présente lettre d'information traite les thèmes suivants:

- Rapport annuel de la direction opérationnel de la cyberadministration suisse 2014
- A1.12 Modèle de référence eDéménagementCH
- A2.01 Décompte électronique de la TVA: SuisseTax disponible dans quatre cantons
- B2.12 Open Government Data: mise en œuvre juridique et fin de l'appel d'offre selon les règles de l'OMC
- Elections au sein du comité d'experts d'eCH
- Canton de Bâle-Ville: paiement en ligne des prestations cantonales
- Canton du Jura: commande d'extraits des offices des poursuites et faillites
- Canton de Neuchâtel: payer ses amendes par Internet
- Canton du Tessin: Nouvelles stratégies pour la propagation numérique du patrimoine tessinois
- Prix Excellence publique: inscription des projets jusqu'au 15 mai 2015
- Manifestations à ne pas manquer



E-Government Suisse

Le Conseil fédéral fixe la participation au financement de la collaboration nationale en matière de cyberadministration à partir de 2016

Lors de sa séance du 29 avril 2015, le Conseil fédéral a approuvé les ressources financières et humaines que la Confédération affectera à la collaboration nationale en matière de cyberadministration à partir de 2016. Le projet de convention-cadre de droit public mis en consultation prévoit que les coûts des efforts communs déployés en matière de cyberadministration seront pris en charge à parts égales par la Confédération et les cantons. Cette décision est soumise à la condition que la Confédération et les cantons s'accordent sur la convention-cadre et le financement à parts égales. Le Conseil fédéral a également pris connaissance des documents remaniés qui serviront de base à la collaboration en matière de cyberadministration à partir de 2016 Vous trouverez de plus amples information au [communiqué du Conseil fédéral](#).

Rapport annuel de la direction opérationnel de la cyberadministration suisse 2014

Le comité de pilotage de la cyberadministration suisse a accepté le rapport annuel de la direction opérationnelle 2014. Le rapport résume les activités de la direction opérationnelle de l'année 2014. Y compris sont, à part des activités de bases, du monitoring et de la communication, les projets menés avec priorité par la direction opérationnelle: « la cyberadministration suisse dès 2016 », « eDéménagementCH », « Architecture de la

cyberadministration suisse », « carte nationale de la cyberadministration suisse », « Open Government Data Suisse ».

Le rapport annuel 2014 est mis à disposition sous www.egovernment.ch/rapportannuel.



Projets prioritaires

A1.12 Modèle de référence eDéménagementCH publié

Le modèle de référence a été élaboré avec les fournisseurs de services participant au pilote eDéménagementCH. Il est basé sur le concept « eDéménagementCH ». Il a été complété avec les exigences d'experts métier et techniques. Le modèle offre aux cantons et aux fournisseurs une base bien fondée qui permet de connecter les services des habitants à cette solution normalisée. Le modèle de référence évoluera sous la responsabilité du projet « eDéménagementCH » en accord avec le groupe spécialisé eCH « contrôle des habitants » constitué par des représentants de communes et de fournisseurs. Il sera appliqué et testé dans le cadre du pilote zurichois « eUmzugZH ».

Le modèle de référence est disponible sous www.egovernment.ch/edemenagementch.

A2.01 Décompte électronique de la TVA: SuisseTax disponible dans quatre cantons

Depuis le début de l'année, les entreprises peuvent transmettre leur décompte de TVA par voie électronique, grâce à la nouvelle application TVA disponible sur le portail de cyberadministration AFC SuisseTax de l'Administration fédérale des contributions. Pour l'instant, cette application n'est disponible que pour les assujettis des cantons de Bâle-Ville, Soleure, Thurgovie et Uri. Cette application devrait être accessible à toutes les personnes intéressées à partir de l'été 2015.

Vous trouverez de plus amples informations sur le [site internet de l'administration fédérale des contributions](http://site.internet.de.l'administration.federale.des.contributions).

B2.12 Données publiques en libre-accès (Open Government Data, OGD): mise en œuvre juridique et fin de l'appel d'offre selon les règles de l'OMC

Quelles restrictions d'utilisation sont compatibles avec le projet de données publiques en libre-accès? Comment ce projet peut-il être mis en œuvre à l'échelon fédéral? Et comment les cantons et les communes peuvent-ils en profiter? Le projet B2.12 OGD a examiné ces questions ainsi que d'autres thèmes au cours de ces derniers mois et a élaboré des bases pour la suite des travaux. Parallèlement, l'appel d'offres pour le portail OGD a été clôturé et les travaux de développement ont commencé. Le portail sera mis en ligne avant la fin 2015.

Visitez le portail pilote sous www.opendata.admin.ch.



Normes en matière de cyberadministration eCH

Elections au sein du comité d'experts d'eCH



Le 16 avril 2015, l'association eCH a tenu son assemblée générale à Thune. Au cours de cette assemblée, deux nouveaux membres du comité d'experts d'eCH ont été élus. Daniel Mathys, de l'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication, a été élu comme successeur du membre sortant Fernand Hängi, également de cet office. Quant à Pascal Kramer, qui travaille à

l'administration cantonale vaudoise, il remplace Serge Kottman, de l'administration cantonale genevoise, qui se retire également.

Vous trouverez de plus amples informations sous <http://www.ech.ch/>.



Nouvelles de la Confédération, des cantons et des communes

Canton de Bâle-Ville: paiement en ligne des prestations cantonales

Le service de base de cyberadministration destiné au paiement électronique est à la disposition des offices du canton de Bâle-Ville afin de faciliter le paiement en ligne des prestations cantonales. Ce service permet de mettre en place facilement un système de paiement électronique par carte de crédit et de débit ou par d'autres moyens de paiement comme PayPal. Actuellement, le paiement électronique est disponible pour les commandes de cartes de stationnement. Par la suite, il devrait également être possible de payer les amendes de stationnement et de commander les entrées de piscines en plein air au moyen du service de paiement électronique.

Vous trouverez de plus amples informations sur le [site Internet du service de cyberadministration du canton de Bâle-Ville](#).

Canton du Jura: commande d'extraits des offices des poursuites et faillites

Il est désormais possible de commander tous les extraits des offices des poursuites et faillites jurassiens en ligne via le Guichet virtuel sécurisé. Le processus de commande se voit simplifié et accéléré pour les clients ainsi que pour les services de l'administration. Par le biais de la SuisselD, son service de signature électronique qualifiée ainsi que ses services mobiles, les commandes se font 100 % sans papier et depuis n'importe quel type d'appareil.

Vous trouverez de plus amples informations sur le [site internet du Canton du Jura](#) et sur le [guichet virtuel jurassien](#).

Canton de Neuchâtel: payer ses amendes par Internet

S'acquitter plus rapidement et plus facilement des amendes émises par la Police neuchâteloise ainsi que par les services du domaine public de toutes les communes est possible dans le canton de Neuchâtel grâce à l'introduction du paiement en ligne. Depuis février 2015, un accès est disponible sur le site Internet du Guichet unique, tout public pour les détenteurs de POSTCARD ou de cartes de crédit Visa et MasterCard. Que l'on soit résident suisse ou visiteur de l'étranger ayant séjourné dans le canton de Neuchâtel, il suffit de quelques minutes seulement pour effectuer cette transaction financière.

Vous trouverez de plus amples informations sous www.GuichetUnique.ch/Paiement.

Canton du Tessin: Nouvelles stratégies pour la propagation numérique du patrimoine tessinois

L'administration cantonale gère un grand nombre de banques de données dans le domaine culturel. Cette richesse reste toutefois difficile à consulter car les recherches doivent passer par un enchevêtrement d'accès peu connus des utilisateurs. Le portail culturel Sàmara - il patrimonio culturale del Cantone Ticino, qui sera en ligne à partir de mai 2015, permettra de consulter plusieurs banques de données au moyen d'un seul accès. Les utilisateurs pourront donc trouver plus rapidement un très grand nombre de données en une seule opération de recherche.

Visitez le portail sous www.ti.ch/patrimonio.



Nouvelles diverses

Prix Excellence publique: inscription des projets jusqu'au 15 mai 2015

Le concours «Excellence publique 2015» récompense les idées novatrices mises en place dans les administrations et encourage leur diffusion en Suisse à tous les niveaux (fédéral, cantonal et communal). Le concours s'est déjà tenu en 2004, 2006 et 2010 et a remporté un vif succès. Les dossiers de candidature (en allemand, français ou italien) sont à envoyer jusqu'au 15 mai 2015 sous forme électronique.

Vous trouverez de plus amples informations sous www.excellence-publique.ch.



Manifestations passées

Forum destiné aux fournisseurs de services

Le troisième forum des services de cyberadministration destiné aux fournisseurs de services a eu lieu à la fin avril. Des ateliers consacrés aux projets A1.12 Annonce des déménagements par voie électronique et B2.06 Gestion des identités ont été organisés dans le cadre de ce forum. Par ailleurs, des séances d'information sur l'état actuel des projets B1.14 Carte nationale de la cyberadministration suisse et B2.13 Linked Data Service ont également eu lieu. Enfin, les participants ont été informés du développement de la collaboration dans le domaine de la cyberadministration dès 2016.

Vous trouverez de plus amples informations sous www.egovernment.ch/eservices-forumavril.

Promotion de la facturation électronique au sein de l'administration publique

Pour la troisième fois, l'Administration fédérale des finances a invité des représentants de l'administration publique à échanger leurs expériences dans le domaine de la facturation élec-tronique. Réunissant quelque 100 participants, la manifestation a connu un grand succès. L'Administration fédérale des finances a notamment parlé de l'obligation pour les fournisseurs d'établir des factures électroniques à partir du 1er janvier 2016. En outre, des exemples de mise en œuvre dans l'administration publique ont été présentés.

Nous mettrons volontiers les supports de présentation à votre disposition sous www.e-facture.admin.ch.



Manifestations à ne pas manquer

4è eGovernment Symposium Romand, le 8 mai 2015

Le 4^e symposium romand de la cyberadministration se tiendra à Neuchâtel le 8 mai prochain. Cette manifestation veut mettre en lumière l'utilité de la cyberadministration. Diverses présentations et ateliers donneront des exemples concrets et illustreront le «retour sur investissement» qu'offre la cyberadministration. Le programme du symposium est disponible sous www.egovernment-symposium.ch/romand.

Agenda 2015

- 08.05.2015, [4e eGovernment Symposium Romand](http://www.egovernment-symposium.ch/romand), Neuchâtel
- 05.06.2015, [eGov Fokus 1/2015](http://www.egovfokus.ch), Berne
- 18.08.2015, [SuisseID Provider Forum](http://www.suisseid.ch), Berne
- 24.11.2015, [9e eGovernment Symposium National](http://www.egovernment-symposium.ch/national), Berne



Direction opérationnelle E-Government Suisse

Unité de pilotage informatique de la Confédération UPIC, Schwarztorstrasse 59, CH-3003 Berne
info@egovernment.ch, www.egovernment.ch, Tél. +41 (0)31 324 79 21, Fax. +41 (0)31 322 45 66